

Ecole élémentaire française  
Groupe Scolaire La Résidence

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole**  
**Jeudi 25 octobre 2018**

**Ordre du jour :**

- △ Présentation du Conseil d'école.
- △ Adoption des règles de vie du Conseil d'Ecole
- △ Adoption du règlement intérieur 2018/2019
- △ Bilan de la rentrée scolaire et Vie de l'Ecole
- △ Questions diverses

**Présentation du Conseil d'Ecole :**

- Présidé par le Directeur d'Ecole, le Conseil d'Ecole est constitué de 15 enseignants et de 15 parents d'élèves élus (il y a au moins un représentant par niveau qui est chargé de faire le lien entre les parents et l'école pour qu'il y ait le plus de communication possible). Il est précisé qu'il y a eu 40% de participation aux élections de parents d'élèves.
- Le conseil se réunit trimestriellement.
- Il faudra désigner deux parents d'élèves pour le conseil d'établissement qui réunit toutes les structures scolaires du GSR.
- Le Conseil d'Ecole n'est pas habilité pour discuter de questions d'ordre pédagogique et sur les enseignants. Le CE est là pour parler de la vie de l'école (règlements, locaux, matériel, donner des avis comme les calendriers scolaires...), il discute du projet d'école, des actions au cours de l'année, des conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap... de toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité, et aux activités autour de l'école (pause méridienne, l'après l'école).
- L'objectif est d'associer les parents à la vie de l'école car ce sont des partenaires de l'école.

△ **Adoption des règles de vie du Conseil d'Ecole**

Il se réunit à dates déjà fixées (*Prochaines réunions : 15 février 2019 et 27 juin 2019*). Les parents absents peuvent se faire représenter par un suppléant. Deux enseignants sont « scribes » afin de rédiger un compte rendu. Dix jours avant le conseil, les invitations sont transmises.

Il peut y avoir des conseils d'école exceptionnels dans ce cas le temps est réduit à trois jours.

La durée d'un conseil d'école est de 2 heures.

Les questions diverses éventuelles des parents élus sont à envoyer 48 heures avant la réunion. (5 questions maximum).

Si il y a un besoin de voter, le vote se fera à main levée ou à bulletin secret si un membre le désire.

Une question est posée par un parent concernant les questions à communiquer avant le conseil.

Ces questions sont demandées en amont car cela évite la cascade de questions durant le conseil.

Cependant les questions de « dernières minutes » peuvent devenir prioritaires pour le prochain conseil. Cela permet aussi de préparer au mieux les réponses aux questions posées. Un temps de concertation est organisé avant. Par ailleurs si la question est courte cela peut se faire et répondre par une réponse courte.

Suite au vote pour l'acceptation des règles de vie : un avis contre les questions qu'il faut envoyer à l'avance et pas d'abstention.

Les règles sont votées à l'unanimité moins une voix.

#### ^ Adoption du règlement intérieur 2018/2019

Validé lors du dernier conseil d'école du mois de juin 2018.

Retour sur la question de la prise en charge d'un enfant en urgence ; l'enfant est conduit à la clinique Zerktoni ou la clinique internationale, les frais sont pris en charge par la Résidence. Si l'enfant est transporté dans la clinique choisie par les parents lors de l'inscription, les parents doivent dans ce cas avancer les frais.

Les parents sont appelés en premier et les décisions se feront en fonction de ce que décide la famille (sauf en cas d'extrême urgence).

Les différents points du règlement sont cités. Un commentaire est fait sur le règlement : il est indiqué que sur les horaires affichés (entre l'heure de sortie et la garde), il y a un petit flottement qui porte à confusion. (12h à 12h15 et 12h15 à 12H30)

#### Hygiène santé :

- En ce qui concerne les poux, si tous les enfants ne sont pas traités les parents disent que l'on ne peut rien y faire.

Réponse : c'est un sujet très délicat sur lequel il ne faut pas dramatiser et surtout pour ne pas stigmatiser les élèves. L'enseignant informe les parents en cas de poux sur la tête de leur enfant.

C'est de la responsabilité de chaque famille.

Demande de parents par rapport à la restauration scolaire :

L'inscription trimestrielle pose parfois problème, les parents aimeraient bien plus de souplesse (inscrire à la semaine ou au mois).

Il est répondu que c'est du ressort du Sièg, la demande va être transmise mais pas de réponse possible pour le moment. Apparemment le sièg n'accepte pas à moins de un mois.

Vote du règlement : pas d'opposition, pas d'abstention. Le règlement est adopté à l'unanimité.

### ▲ Bilan de la rentrée scolaire et Vie de l'École

La rentrée s'est très bien déroulée.

690 élèves à la rentrée, il y en avait 837 l'année dernière. 150 de moins car une grande partie est partie dans la nouvelle école Auda, la volonté était de réduire le nombre d'élèves et de classes (nous sommes passés de 33 à 29 classes dans l'école).

Nous respirons mieux.

Présentation de l'école avec un état des lieux des membres de l'école, les nouveautés de la rentrée comme de nouvelles salles (informatique, danse, de réunion, médiathèque...),

Les travaux de la médiathèque sont encore en cours mais bientôt terminés, elle devrait ouvrir à la rentrée de novembre.

Trois des cinq abris demandés au dernier conseil sont installés.

Le co enseignement : les enseignants de langue française pendant le temps où ils n'ont pas leur classe, vont dans une autre classe pour aider l'enseignant et principalement les élèves en difficultés. L'année passée le bilan était très positif, c'est un deuxième regard qui permet parfois une grande aide pour l'enseignant qui ne voit pas tout. Cela permet de relancer certains élèves.

Groupe de compétence en langue arabe : on met ensemble des élèves qui ont des compétences communes et cela permet notamment aux élèves non arabophones d'avoir un enseignement personnalisé. Le groupe évolue dans l'année.

PAP : plan mis en place avec les psychologues scolaires pour que des aménagements soient mis en place dans la classe pour que les enfants dys ne soient pas en difficultés. (Adaptation matérielle ou aide humaine tout dépend du type de PAP).

Les élèves qui rencontrent des difficultés (santé, comportement, apprentissage) ont été signalés.

Les Parcours Educatifs : Il s'agit du Parcours d'Education à la Santé, du Parcours Citoyen et du Parcours d'Education Artistique et Culturelle. S'y ajoutera également le Parcours Littéraire. Ces parcours permettent de donner une cohérence entre les apprentissages des élèves de la PS à la Terminale, ce sont des parcours obligatoires.

Les projets fédérateurs : De nombreux projets sont mis en place dans l'école pour donner du dynamisme, de l'unité, de la cohérence et un peu de fantaisie également.

## ✧ Questions diverses

**Coordination de la langue arabe : y-a –t-il une possibilité d’améliorer la coordination entre le collège et l’élémentaire notamment au CM ?** Une différence de niveau est constatée et l’arrivée en 6<sup>ème</sup> est difficile. Il est répondu que ce n’est pas spécifique au Groupe Scolaire la Résidence. Les enseignants se rencontrent pour discuter de cette cohérence pour la continuité. Le travail est fait sur des progressions pour qu’il y ait une continuité.

**Hygiène** : il est demandé d’améliorer la qualité de la propreté des toilettes : il est répondu que les toilettes sont vérifiées plusieurs fois par jour. Mais qu'une plus grande vigilance de notre part sera mise en place.

**Animateurs du Kidi Club** : les animateurs sont qualifiés. Leur travail est surveillé et l’équipe de cette année est très bien et de qualité. Il y a un lien permanent avec le directeur du kidi club, des bilans réguliers sont faits.

**Vocabulaire de certains élèves** : c’est une responsabilité commune, on doit veiller au respect et aux limites.

Il est demandé s’il est prévu une ouverture d’un collège/lycée sur le site auda mais à priori non.

**Restauration** : Il est dit que la quantité est trop restreinte. Peuvent-ils avoir le choix de menu ?

Il y a une grande amélioration sur la qualité, la présentation, et les quantités.

Les menus sont sur le blog et à disposition des parents. Les enfants peuvent réclamer des légumes en supplément s’ils ont encore faim.

Les élèves peuvent faire des propositions de menus. Les parents et les enseignants aussi d'ailleurs.

Le conseil s’est terminé peu avant 19h.

Le Directeur,  
Rémy Cruz